

**Conseil communal  
Echandens**

**Procès-verbal de la séance du 2 mars 2020**

**Ordre du jour :**

**Appel**

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Assermentation d'un Conseiller communal ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2019
4. Préavis N° 01/2020 – Demande de crédit d'étude pour le projet de transformation de la ferme du Château : la Municipalité a décidé de reporter la présentation de ce préavis à un prochain Conseil ;
5. Préavis N° 02/2020 – Nombre de Conseillers communaux, municipaux et suppléants pour la législature 2021-2026 ;
6. Présentation du résultat de l'étude du réaménagement du centre du village ;
7. Communications municipales ;
8. Communications du Bureau ;
9. Divers et propositions individuelles ;

Le Président, M. Daniel Dietrich ouvre la séance à 20h précises en saluant les membres de la Municipalité, les Conseillères et Conseillers, la presse et le public. Il constate que l'Assemblée a été régulièrement convoquée, conformément à l'art. 49 du Règlement du Conseil communal.

Il annonce l'absence des personnes qui se sont excusées pour la séance, soit :

Mme Amélie Gilliéron

MM. Youri Borboën, Jean-Marc Bridy, Fabien Descoedres, Yann Gyger, Alex Martin.

Non-excuse : Davide Piras

M. Peter Rothrock arrivera avec du retard.

**Appel**

La secrétaire procède à l'appel qui fait ressortir la présence de 51 membres du Conseil. Le quorum étant atteint, conformément à l'article 52 du Règlement du Conseil communal, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

M. Daniel Dietrich demande à l'assemblée si l'ordre du jour suscite des commentaires. Cela n'étant pas le cas, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **2. Assermentation d'un Conseiller communal**

M. Daniel Dietrich annonce que suite à la démission de Thierry Lambelet au 31 décembre 2019, il procède à l'assermentation de M. Gilles Corbel. Il y a 52 conseillers présents.

### **3. Adoption du Procès-verbal de la séance du 19 décembre 2019**

M. Daniel Dietrich demande s'il y a des remarques concernant ce PV, ce qui n'est pas le cas. Le PV du 19 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

### **4. Préavis N° 01/2020 – Demande de crédit d'étude pour le projet de transformation de la ferme du Château : la Municipalité a décidé de reporter la présentation de ce préavis à un prochain Conseil**

M. Daniel Dietrich annonce que la Municipalité a décidé de reporter ce préavis à un prochain Conseil et passe la parole à M. Eric Maillefer. Ses paroles sont retranscrites ci-dessous :

*En date du 27 janvier 2020, la commission achat & vente d'immeuble s'est réunie en ma présence pour examen du préavis.*

*En date du 30 janvier 2020, ladite commission a rendu son rapport dont les conclusions ont été favorables à l'adoption du préavis.*

*Le 27 janvier 2020, la Commission des finances, en présence de Monsieur le Syndic, à ma connaissance n'a pas accepté le préavis tel que présenté. Elle n'a pas non plus rendu de rapport.*

*Suite à cela, Monsieur Xavier Dutruit et moi-même avons rencontré l'architecte auteur de l'étude de faisabilité en date du 07 février 2020. Nous lui avons demandé de compléter l'étude de faisabilité pour l'option démolition-reconstruction. Nous lui avons également demandé d'organiser des séances dans ce sens avec la Direction Générale des Immeubles et du Patrimoine, autrement dit le service des monuments historiques du canton, ainsi qu'avec l'organisation Patrimoine Suisse qui avait fait opposition lors de la précédente mise à l'enquête pour la démolition de cette ferme.*

*L'architecte a accepté de compléter cette étude, en précisant toutefois que le projet de démolition-reconstruction est soumis à la loi des marchés publics, le montant des honoraires dépassant le seuil de l'attribution gré à gré.*

*Ainsi, la suite de ce dossier va prendre beaucoup de temps, la durée dépendant de la procédure et du planning du Canton pour l'organisation des séances.*

*Entre-temps, l'expertise d'un ingénieur civil sera demandée afin de déterminer les mesures à prendre afin d'éviter un effondrement de cet immeuble et d'assurer la sécurité des passants à la rue du Château.*

M. Daniel Dietrich le remercie et informe l'assemblée de la réception d'un email adressé au Bureau de la part de M. Dominique Tavel. Il exprimait son étonnement de voir que c'est la commission d'achat et vente immeuble qui statue sur ce préavis. M. Daniel Dietrich présente le point de vue du Bureau du Conseil comme suit : s'agissant d'un crédit d'étude, et compte tenu du fait que la commission a l'habitude de gérer des problèmes concernant les immeubles, comme cela a été le cas précédemment pour la démolition de la Salle du Saugey, le Bureau estime que ladite commission est compétente en la matière. Il s'agit plus d'un problème de dénomination de la commission que d'une question de compétence. Cette question a déjà été soulevée récemment en ce qui concerne la commission de recours en

matière fiscale. Il rappelle que chaque conseillère et conseiller a la possibilité d'interpeller la commission avant qu'elle siège.

Mme Delphine Zurn demande si le fait que la Commission des finances n'a pas rendu son rapport est la raison pour le report du préavis.

M. Jerome de Benedictis confirme que c'est une des raisons, mais il y a également le fait qu'il faut un peu plus de temps pour évaluer la variante écartée par la municipalité, qui a incité la Municipalité, d'entente avec la commission des finances, de reporter ce préavis.

#### **5. Préavis N° 02/2020 – Nombre de Conseillers communaux, municipaux et suppléants pour la législature 2021-2026**

M. Daniel Dietrich passe la parole à M. Jerome De Benedictis, Syndic et responsable de ce préavis, qui n'a rien à ajouter au préavis

M. Daniel Dietrich passe la parole à Mme Natalie Gisling, Présidente de la commission d'objet, qui n'a rien à ajouter à son rapport.

M. Daniel Dietrich demande si un autre membre de la commission désire s'exprimer, ce qui n'est pas le cas.

M. Daniel Dietrich ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole M. Daniel Dietrich clôt la discussion et lit les conclusions du préavis :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS**

- vu le préavis municipal No 02/2020,
- vu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### **DECIDE A L'UNANIMITE**

- de fixer le nombre des membres du Conseil communal à 60 (soixante) personnes, pour la législature débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2021.
- de fixer le nombre des suppléants du Conseil communal à 15 (quinze) personnes, pour la législature débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2021.
- de fixer le nombre des membres de la Municipalité à 5 (cinq) personnes, pour la législature débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

#### **6. Présentation du résultat de l'étude du réaménagement du centre du village ;**

M. Daniel Dietrich passe la parole à M. Jerome De Benedictis, Syndic qui précise que ce projet prend en compte tous les dicastères de la Municipalité. De ce fait, la Commission de suivi municipal en charge de cette étude comprend la Municipalité dans son ensemble. Un bureau d'urbaniste a été mandaté pour accompagner la Municipalité dans les premières réflexions et pour se prononcer quant à la procédure à adopter. Il passe ensuite la parole à M. Xavier Dutruit qui procède à la présentation. (Ndlr : la présentation a été transmise aux Conseillers par email le 17 mars 2020).

M. Jerome De Benedictis détaille les aspects financiers du projet qui s'articule aujourd'hui aux alentours de CHF 10 mio., à amortir globalement sur une trentaine d'années, soit environ CHF 300'000 à 350'000 d'amortissement à charge de la commune par année.

M. Xavier Dutruit précise que la Municipalité a décidé d'opter pour un MEP (marché d'étude parallèle) plutôt que pour un concours d'architecture. Cela offre plus de souplesse à la Municipalité, car il y a de la place pour la discussion, contrairement à un concours qui propose des projets précis.

La prochaine étape est la présentation d'un préavis municipal pour un crédit d'étude lors d'un prochain Conseil.

M. Jerome De Benedictis souligne que la Municipalité est très enthousiaste et a déjà présenté le projet à la commission d'urbanisme. Celle-ci a siégé et s'est déclarée favorable au projet. Les points principaux qu'elle a soulevés concernent le maintien des places de parc en surface et la relative densité du bâti prévu. La Municipalité consultera d'ici deux semaines les commerçants du village.

M. Daniel Dietrich invite les Conseillers à se prononcer, même si la Municipalité ne souhaite pas débattre du projet aujourd'hui.

M. Giovanni Dietler demande si la Municipalité a consulté la population sur ce qu'elle souhaite pour ce centre du village.

M. Jerome De Benedictis répond que la population est consultée indirectement à travers la commission d'urbanisme. A noter également que les commerçants représentent en grande partie la vie du village. D'autre part, les 52 conseillers présents aujourd'hui représentent également la population. Les représentants de la presse présents ce soir diffuseront certainement l'information. Une fois le préavis déposé, le projet tombera dans le domaine public. Néanmoins, une consultation populaire des 2850 habitants n'est pas prévue.

M. Ramiro Rodrigues demande si les bâtiments sont inclus dans le chiffre d'estimation de 10 mio. M. Jerome de Benedictis confirme que c'est le cas.

M. Edy Bridy demande si les travaux se feront en parallèle aux travaux de la ferme du Château. Il s'agit d'un gros impact pour le centre du village.

M. Jerome De Benedictis répond que l'ordre des travaux n'est de loin pas fixé. En l'état actuel des choses, il est estimé qu'il y aura au minimum deux ans de procédures avant de débiter les travaux.

## **7. Communications municipales**

**Mme Katharina Zurn :**

### **1. Collège du Chaney**

*Suite aux infiltrations d'eau dans une salle de classe et en vue de travaux de rénovations, la Municipalité a mandaté un bureau d'architecte pour effectuer un diagnostic et une analyse du Collège du Chaney. Coût estimatif Fr. 10'800.— TTC.*

### **2. Bureau de l'Entente de l'EPSP**

*Lors de la séance du bureau du 23 janvier 2020, M. Jerome De Benedictis a été élu Président du Bureau de l'Entente scolaire de l'EPSP. Il remplace M. Philippe Guillemain, Syndic de Lonay. Nous remercions vivement M. Guillemain pour son engagement en tant que président du Bureau de l'Entente pendant de nombreuses années et nous adressons nos sincères félicitations à M. De Benedictis pour sa nouvelle fonction. Mme Tu Wüst,*

Municipale à Préverenges, garde son poste de Vice-Présidente. Pour rappel : le Bureau de l'Entente se compose des Syndics et des Municipaux responsables des quatre communes ainsi que du Directeur de l'EPSP.

### **3. Ludothèque**

Vous avez été informé à la dernière séance du Conseil communal que la Ludothèque Toujou d'Echandens a fusionné avec la Ludothèque de Préverenges. Le nouveau nom est Ludothèque Toujou Chouette et les statuts mis à jour ont été acceptés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27.11.2019 à Préverenges. Les deux sites, Echandens et Préverenges sont gérés par un système informatique centralisé et se complètent aussi bien au niveau horaire, comme au niveau choix de jeux. Ce sont maintenant cinq communes qui soutiennent la Ludothèque : Préverenges, Bremblens, Lonay, Denges et Echandens.

### **4. Fêtes au Château**

Les prochaines Fêtes au Château approchent et les préparations vont bon train. Elles auront lieu les 21 et 22 août 2020, avec en réserve le dimanche 23 août, si la météo est défavorable. Si toutefois il devait faire mauvais temps pendant les deux jours, les festivités se dérouleront à la Salle des Utins. En effet, pour des raisons d'organisation et frais supplémentaires, les fêtes ne seront pas repoussées au week-end suivant.

## **M. Eric Maillefer :**

### **1. Forêts**

Martelage : En date du 9 janvier 2020 a eu lieu le traditionnel martelage dans les forêts d'Echandens, en présence du garde forestier, du personnel de voirie et de votre serviteur. Une quantité de 75 m<sup>3</sup> de bois ont été marqués, dont environ la moitié est destinée au bois de feu.

Fermeture du Chemin forestier du bois de la Côte : Le chemin forestier traversant le bois de la Côte reliant les communes d'Echandens et de Bussigny est trop souvent utilisé par des voitures ne respectant pas l'interdiction de passage. La Municipalité a décidé la pose d'une barrière au niveau de la cabane des scouts, située près de la Venoge. Une signalisation appropriée sera installée pour indiquer la fermeture de ce chemin.

Certification : C'est avec fierté que la Commune d'Echandens a obtenu la certification de gestion durable de ses forêts. Ce certificat délivré par l'association des forêts suisses, est affiché à l'entrée du bois de la Côte, à proximité du Refuge.

### **2. Bâtiment du Saugey**

Magasin d'alimentation : Les travaux pour l'implantation de l'entreprise Volg se déroulent selon le planning prévu et l'ouverture du magasin aura lieu le 3 avril prochain. Malheureusement le Bancomat a dû être mis hors service durant les travaux, pour des raisons de sécurité. Celui-ci sera à nouveau opérationnel dès la fin des travaux.

Fiduciaire : Des travaux d'entretien nécessaires ont eu lieu dans les locaux de la fiduciaire, à savoir le remplacement des stores à lamelles pour un montant de Fr. 5'300.00 TTC, ainsi que divers travaux de plâtrerie-peinture pour un montant de Fr. 3'674.00 TTC.

### **3. Château**

Les travaux prévus, selon le préavis N° 04/2019 débutent aujourd'hui dans l'annexe et se poursuivront jusqu'au début juin, pour l'ensemble du Château. Durant les vacances de Pâques, soit du 10 avril au 26 avril prochain, l'accès au rez-de chaussée sera fortement réduit. Ainsi, les commissions du Conseil, s'il y en a, devront avoir lieu à la salle de conférence des Utins durant cette période.

#### **4. Ancienne salle villageoise**

Les travaux de démolition de l'ancienne salle villageoise sont maintenant terminés. Des bordures en béton délimitant la place libre ont été posées par le service de voirie. Des travaux de réfection du goudron autour de cette nouvelle place ont eu lieu ce jour. Du gazon, des fleurs et quelques arbustes seront plantés prochainement à cet endroit.

#### **5. Déchets / Valorsa**

C'est avec surprise que la Municipalité a appris que la société Valorsa a décidé de ne plus prendre en charge le papier et le carton, dès janvier 2020. Valorsa regroupe 101 communes de l'ouest lausannois, dont Echandens. La Municipalité s'est associée à plusieurs communes afin de demander des explications au Conseil d'Administration de Valorsa.

Devant trouver une solution rapidement, un contrat a été conclu entre la commune et la société Retripa à Crissier, pour la reprise du papier et du carton.

#### **6. Extension du DDP 1059**

Suite au préavis N° 07/2017, soit la prolongation et l'extension du DDP de M. Peneveyre, le canton a enfin finalisé l'abornement définitif des parcelles concernées, notamment en raison de la construction du giratoire du Brizet.

Le dossier est actuellement en traitement chez le notaire.

### **M. Xavier Dutruit :**

#### **1. Club-House du tennis**

Lors de l'enquête publique relative à la transformation du club-house du tennis, le Service du Développement du Territoire (SDT) a refusé de délivrer l'autorisation nécessaire alors que tous les autres services de l'État ont préavisé favorablement.

La Municipalité a décidé de recourir contre cette décision auprès de la Cour de Droit Administratif et Public (CDAP).

Nous vous tiendrons informés des suites de ce dossier.

#### **2. Commission d'urbanisme**

Suite au décès de Mme Gremlich et à la démission de Mme Guglielmetti, La Municipalité a procédé à la nomination de deux nouveaux membres au sein de la commission d'urbanisme. Celle-ci est dorénavant composée des membres suivants :

- Yves ETIENNE
- Pierre ETTER
- Luc MARTIN
- Denis RICHARD
- Bernard STEINER
- Me Alain THEVENAZ
- Patrick ZURN

#### **3. PPA Grand-Pré**

Le préavis a été validé lors de la séance de Municipalité de ce jour, et vous sera transmis dans le courant de la semaine.

De plus, comme promis par les porteurs du projet, des gabarits seront posés dès demain.

**M. Christian Müller :****1. Ch. des Utins**

Comme je vous l'annonçais lors de la dernière séance du conseil 2019, le trottoir le long de la parcelle N° 208 sur son côté ouest sur le bas dudit chemin, face à la sortie des parkings souterrains, est maintenant terminé.

La pose de l'enrobé a été effectuée. Le montant de l'entier des travaux TTC se chiffre à Fr. 10'260.35.

**2. Rte des Toches**

Également comme annoncé lors de la dernière séance du conseil 2019, la création du trottoir sur le début de la rte des Toches, le long de la parcelle N° 208 côté sud, est maintenant terminé. Ces travaux avaient pour but d'assurer une continuité piétonnière avec le chemin des Utins en direction de la zone commerciale située non loin.

Le montant des travaux TTC se chiffre à Fr. 7'131.50.

**3. Travaux raccordement ERM**

Comme vous l'avez peut-être constaté, les travaux de raccordement des eaux usées à l'ERM ont débuté il y a deux semaines. Le forage dirigé sous la Venoge est maintenant terminé avec succès. La première fouille ouverte sur environ 150 m se trouvant sur le bas de la route d'Yverdon est en voie de finition. Pour le moment tout se passe bien.

**4. Ouverture parking public des Utins**

Le parking public -2 de notre salle villageoise est maintenant ouvert est fonctionnel. Un article va paraître dans le prochain journal d'Echandens à ce sujet et une campagne d'information auprès des différentes sociétés présentes dans le périmètre, mais également du village, va prochainement être effectuée.

**5. Signalisation salle des Utins**

La mise en place de la signalisation sur les routes cantonales et communales de notre salle villageoise est en cours de procédure auprès des services cantonaux compétents. Elle devrait aboutir prochainement, la commande des panneaux et la mise en place suivront.

**6. Graffitis murs parc du Château et enceinte murs de l'Église**

Il y a de cela quelques semaines, des dégradations de types « tags » ont été constatées sur le mur sud du parc du Château ainsi que sur les murs d'enceinte de l'Église. Une plainte a été déposée.

Le montant du nettoyage se chiffre à Fr. 3'447.50 TTC.

**7. Chanfreinage bordure granit rue du Château**

Des travaux ont été effectués la semaine du 17 au 21 février sur la bordure granit séparant les arrêts de bus à la hauteur de « feu » notre ancienne grande salle. Ces travaux avaient pour but de chanfreiner cette bordure afin de supprimer le rebord potentiellement dangereux pour les deux roues.

Le montant de ces travaux se chiffre à Fr. 2'700.00 TTC

**M. Jerome de Benedictis :****1. Dicastères**

La Municipalité a procédé à une modification dans la répartition des dicastères. Mme Katharina Zurn est désormais en charge du dicastère des sociétés locales et des sports.

## **2. Informatique – Achat d'un plotter**

*La mise en place des nouveaux systèmes informatiques selon le préavis validé par le Conseil Communal en fin d'année passée se poursuit. Le nouveau logiciel de Contrôle des Habitants est en place et fonctionnel, le nouvel ERP est installé et nous sommes en phase de formation, alors que l'accent est mis aujourd'hui sur l'aspect de l'interfaçage pour la facturation des acomptes d'impôts 2020. Nous travaillons parallèlement sur le nouveau site web que nous espérons pouvoir vous présenter à la fin du printemps.*

*Nous avons également acquis un plotter, selon la mention qui en était faite au budget, pour le montant de Fr. 8'077.50 TTC.*

## **3. Nouvelle Péréquation**

*L'Union des Communes Vaudoises (UCV) a convoqué une Assemblée Générale extraordinaire le 30 avril prochain afin de compléter son comité et faire le point sur les négociations quant à l'avenir de la facture sociale et de la future péréquation intercommunale. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de ces démarches.*

## **4. Repas des bénévoles**

*Les Conseillères et Conseillers Communaux seront, comme en 2019, conviés au repas des bénévoles 2020, qui se tiendra ici-même le vendredi 6 novembre 2020 en soirée. Nous vous invitons à d'ores et déjà réserver cette date.*

## **8. Communications du Bureau**

**Election du Bureau** : M. Daniel Dietrich annonce que notamment un 2<sup>ème</sup> Vice-Président et des scrutateurs suppléants seront élus en juin prochain. Il invite les conseillers intéressés à s'annoncer auprès du Bureau.

**Election complémentaire conseil d'Etat du 9 février 2020** : Les résultats sont :

Bulletins rentrés : 591 - bulletins valables : 589 dont 11 blancs.

Obtiennent des voix :

Christelle Luisier Brodard : 387 voix

Toto Morand : 58 voix

Jean-Marc Vandel : 21 voix

Juliette Vernier : 111 voix

Voix éparses : 1

## **9. Divers et propositions individuelles**

Mme Doris Laydu annonce que le club de volley organise le 17 mai prochain les finales de coupe du Volley Wellness à la salle de gymnastique d'Echandens. Un match amical avec des équipes composées des habitants du village sera organisé. Il faut au minimum 6 personnes pour former une équipe. Elle est à disposition pour toute information.

M. Fabien Maillefer se renseigne quant à une étude concernant la facture sociale. Plusieurs communes contestent voire refusent de la payer. Est-ce que l'étude en question va dans ce sens ? Il voudrait également connaître la position de la Municipalité.

M. Jerome De Benedictis répond que la Municipalité a toujours défendu le fait que si le Canton commande les prestations sociales, il les paie. Néanmoins, la réalité du terrain démontre que le calcul de la facture sociale intègre un certain niveau de points d'imposition. Il s'agit d'une moyenne cantonale. Si ces points d'impôt sont répercutés au Canton, c'est-à-dire les impôts communaux baissent et les cantonaux augmentent, cela crée une forte distorsion entre les communes. Les communes qui avaient moins de points d'impôt que ladite moyenne, se trouvent avec diminution des moyens financiers pour le ménage

communal, là où les communes qui avaient un point d'impôt plus haut que la moyenne, se trouvent avec plus de moyens à disposition. Cette distorsion doit être corrigée par la nouvelle péréquation. L'UCV et l'AdCV essayent de trouver une solution qui soit juste pour tous, tout en défendant le fait que le canton doit prendre en charge la facture sociale.

M. Philippe Diserens a constaté dans la forêt que suite aux coupes de l'hiver, un tas de branches et troncs jonchent la forêt et les abords des chemins. Cela donne une impression de négligence et de travaux non-terminés. Il se demande ce qu'il en est.

M. Eric Maillefer répond que tout l'abatage n'a pas encore eu lieu. D'autre part, pour favoriser la biodiversité et la micro-faune, il est de plus en plus courant de laisser cet apparent « désordre » comme habitat pour de petits animaux. Au bout de quelques années, ces andains disparaissent tout seul et s'intègrent au paysage.

(Ndlr : arrivée de M. Peter Rothrock – il y a 53 conseillers présents).

M. Dominique Tavel demande à M. Christian Müller quelle est la date d'adhésion de la commune à l'ERM. Il demande si la Municipalité est au courant que l'agrandissement de l'ERM a été refusé par Morges. Le déplacement de l'ERM avait même été demandé par un membre du Conseil communal. Un tel déplacement coûterait entre CHF 50-100 mio., ce qui est très inquiétant au niveau du financement et surtout de l'amortissement. Il demande si la Municipalité a des précisions.

M. Christian Müller est au courant du refus. La date d'adhésion à l'ERM n'est pas encore déterminée, car elle dépend de la durée des travaux. Il répond ne pas être au courant du coût pour le déplacement de la station. Le dossier est ouvert à Morges, mais rien n'est encore officiel. Concernant les montants d'un déplacement, il ne s'agit pour le moment que de rumeurs. La Municipalité suit ce dossier de près et convient que le sujet est inquiétant.

M. Dominique Tavel revient sur son email concernant une proposition de commission. Il précise que ce qui l'a gêné le plus, c'est le fait que le Bureau n'ait pas été consulté concernant la nomination cette commission. Il procède à la lecture de l'article 40 du règlement communal. Il estime que la commission qui a siégé est une commission typiquement thématique de vente et achat d'immeubles. Si par le passé, cette commission a siégé pour un crédit de construction ou d'étude, il s'agit d'une erreur.

M. Daniel Dietrich le remercie et précise que la Municipalité n'a effectivement pas consulté le Bureau, mais il s'agit d'un problème de dénomination de commission. Il se demande s'il est judicieux pour ce genre de dossier de nommer une commission nouvelle ou s'il est préférable d'utiliser des personnes habituées aux dossiers relatifs à l'immobilier. Pour la phase de construction, il y aura effectivement besoin d'autres compétences. Néanmoins, le fait que la commission achat et vente d'immeuble soit appelée à se positionner n'a pas choqué le Bureau. Cela peut être redéfini dans la dénomination de la commission lors de la prochaine législature.

M. Dominique Tavel répond que la plupart du temps lorsqu'un crédit d'étude est adopté, la même commission siègera pour le crédit de construction. Il est dommage qu'une commission siège deux fois, si ce n'est pas la bonne commission au départ.

Mme Thérèse Maillefer annonce que le traditionnel Tir de l'amitié aura lieu le 29 avril et le 2 mai prochain. Elle invite les personnes intéressées à s'annoncer auprès d'elle.

M. Dominique Tavel exprime un vœu par rapport à la place de jeux sur le terrain de l'ancienne maison Ciana. Il a constaté que beaucoup de personnes extérieures au village viennent en minibus avec tout un équipement pour y jouer, en particulier durant le week-end.

Les enfants d'Echandens n'arrivent pas à occuper le terrain face à ces adultes de 18-25 ans. Il ne voit pas comment améliorer cette situation regrettable.

M. Christian Müller prend note de l'intervention, mais répond qu'il n'en a jamais entendu parler. Concernant la gestion de cette place de jeu, il rappelle qu'il y a un règlement affiché. Il convient que ces problèmes sont difficiles à gérer, sans utiliser un système de carte d'accès, par exemple. La Municipalité va étudier une solution possible.

La parole n'étant plus demandée, M. Daniel Dietrich clôt la séance vers 21:10.

Le Président :   
Daniel Dietrich

La Secrétaire :   
Thérèse Maillefer

